

EPARGNE SALARIALE : TECHNIQUES ET RÉGLEMENTATIONS

Exemple adaptable suivant vos besoins

OBJECTIFS

Renforcer les connaissances et appréhender les évolutions législatives sur l'épargne salariale et son environnement pour permettre aux animateurs de réseaux de situer les dispositifs entre eux et dans l'approche globale Epargne et Retraite.

COUP D'ŒIL



2 jours



Tout animateur de réseaux - *courtiers, agents, salariés* - sur le conseil en protection sociale entreprise, avec une approche rémunération, épargne et retraite



Connaissance de la retraite collective et bonnes bases en épargne salariale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés de l'animateur
- Echanges d'expérience
- Réalisation de cas pratiques en sous-groupes,

PROGRAMME

Introduction

- Le marché, l'approche par taille d'entreprise,

Epargne Salariale (E.S.) : une évolution qui en fait un « métier d'assureur »

- Les évolutions législatives, depuis 2001, et leurs conséquences sur le conseil,
- Synthèse du fonctionnement des dispositifs (A l'entrée, A la sortie, rentes...),
- Point sur la loi Macron de 2015,
- Les budgets et coûts entreprises et bénéficiaires (Les enveloppes par dispositif, le forfait social, l'efficacité sociale et fiscale).

E.S. et la retraite supplémentaire

- La place du PERCO dans les solutions entreprises et privées,
- Retour sur la loi Fillon 2003-775 portant réforme des retraites,
- Rappel des calculs des limites fiscales et sociales (Salariés & Non Salariés),
- Partage de la stratégie retraite induite,
- CET jour de repos (Fonctionnement, charges),
- Mixte Art 83 PERCO (Fonctionnement, Traitement des dépassements),
- Les obligations de négociations,

Intéressement et participation

- Mise en place,
- Les rapprochements de ces formules en termes de fonctionnement,
- Leurs différences (Mise en place, Déductibilités entreprises, Formules de calcul, substitution à une prime, Plafonds global, individuel, dépassement, Bénéficiaire et traitements),
- Les points à vérifier,

La gestion d'actifs

- Les fonds, la gestion pilotée sur le PERCO, le fonds « PME »
- Calcul financier : la constitution d'un capital selon la durée, et les rentes

E.S. et fiscalité du bénéficiaire

- En cours de constitution (IR : Calcul de limites fiscales, Avis d'imposition et 2042, ISF)
- A la retraite (Rentes viagères, pensions...)

Conclusion

- Prospective sur la retraite supplémentaire